

DEPARTEMENT de la CORREZE  
COMMUNE DE TREIGNAC

-----  
**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TREIGNAC**  
**SEANCE DU 12 AVRIL 2021**

Le 12 avril 2021, à 18h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 2 avril 2021, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de Mme Sylvie SAVIGNAC, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire empêché.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 14                      Votants : 14 + 1 procuration

Etaient présents : Sylvie SAVIGNAC, Maurice CHABRILLANGES, Sandrine CHEYPE, Alain COUTURAS, Bernard SENOUSSAOUI, Michèle PLANEILLE-RESTANY, Jean-Noël BOCQUET, Robert ROME, Hélène ROME, Sophie BOURDARIAS, Adeline SPROCANI, Nicolas GRANGER, Eléonore CHAUMEIL, Dimitri MOULU.

Absente : Gérard COIGNAC (excusé, pouvoir à Sylvie SAVIGNAC)

M. Dimitri MOULU a été élu secrétaire de séance.

**0112042021 - Approbation des comptes de gestion 2020**

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les comptes de gestion de la commune, du service de l'eau, du service assainissement, du lotissement de la Verrière, fourni par la trésorière municipale pour l'exercice 2020.

Ces comptes de gestion, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

**0212042021- Adoption des comptes administratifs 2020 et les affectations du résultat au budget 2021**

Sous la présidence de Mme Sylvie SAVIGNAC adjointe, le Conseil Municipal a adopté les comptes administratifs communaux 2020 et les affectations de résultat aux budgets 2021 comme suit :

**Budget principal (14 Pour – 0 Contre – 0 abstention)**

Fonctionnement			Investissement		
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
CA 2020	1 690 397,04	1 936 756,62	CA 2020	928 529,65	1 272 371,60
Résultat CA 2020		246 359,58	Résultat CA 2020		343 841,95
Totaux	1 690 397,04	1 936 756,62	Totaux	1 523 503,83	1 272 371,60
<b>Résultat total 2020</b>		<b>246 359,58</b>	<b>Résultat total 2020</b>	<b>251 132,23</b>	
			<b>Besoin de financement 001</b>	<b>251 132,23</b>	
			Restes à réaliser (RAR)	109 315,48	145 800,72
			Besoin de financement des RAR		36 485,24
			Besoin total de financement	<b>214 646,99</b>	

Excédent de financement 001  
Excédent de financement des RAR  
Excédent total de financement

Considérant l'excédent de fonctionnement décide d'affecter au budget 2021 la somme de

<b>214 646,99</b>	au compte 1068 Investissement
<b>31 712,59</b>	au compte 002 Fonctionnement

**Budget annexe du service de l'eau (14 Pour – 0 Contre – 0 abstention)**

Fonctionnement			Investissement		
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
CA 2020	376 254,55	380 807,00	CA 2020	16 045,00	48 415,75
Résultat CA 2020		4 552,45	Résultat CA 2020		32 370,75
Totaux	376 254,55	552 312,96	Totaux	16 045,00	215 159,98
<b>Résultat total 2020</b>		<b>176 058,41</b>	<b>Résultat total 2020</b>	<b>199 114,98</b>	
			<b>Besoin de financement 001</b>	<b>199 114,98</b>	
			Restes à réaliser (RAR)	137 682,00	35 737,00
			Besoin de financement des RAR	101 945,00	
			Besoin total de financement	<b>97 169,98</b>	

Excédent de financement 001  
Excédent de financement des RAR  
Excédent total de financement

Considérant l'excédent de fonctionnement décide d'affecter au budget 2021 la somme de

<b>176 058,41</b>	au compte 002 Fonctionnement
-------------------	------------------------------

### Budget annexe du service assainissement (14 Pour – 0 Contre – 0 abstention)

Fonctionnement		
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
CA 2020	184 121,11	199 375,46
Résultat CA 2020		15 254,35
Totaux	184 121,11	221 011,30
<b>Résultat total 2020</b>		<b>36 890,19</b>

Investissement		
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
CA 2020	68 226,71	69 668,26
Résultat CA 2020		1 441,55
Totaux	80 195,76	69 668,26
<b>Résultat total 2020</b>	<b>10 527,50</b>	

<b>Besoin de financement 001</b>	<b>10 527,50</b>		<b>Excédent de financement 001</b>
Restes à réaliser (RAR)	40 500,00	92 854,00	
Besoin de financement des RAR		52 354,00	Excédent de financement des RAR
Besoin total de financement		<b>41 826,50</b>	Excédent total de financement

Considérant l'excédent de fonctionnement décide d'affecter au budget 2021 la somme de

**36 890,19** au compte 002 Fonctionnement

### Budget annexe du lotissement de la Verrière (13 Pour – 0 Contre – 1 abstention)

Fonctionnement		
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultat CA 2019	72 613,20	
Virement à la SI 2019		
CA 2020		
Résultat CA 2020	0,00	
Totaux	72 613,20	0,00
<b>Résultat total 2020</b>	<b>72 613,20</b>	

Investissement		
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultat CA 2019		122 509,00
CA 2020		
Résultat CA 2020		0,00
Totaux		122 509,00
<b>Résultat total 2020</b>		<b>122 509,00</b>

Besoin de financement 001 **122 509,00** Excédent de financement 001

#### 0312042021 – Vote des taux d'imposition 2021

Vu la suppression de la taxe d'habitation (TH), et considérant que le taux de TH nécessaire en 2021 et 2022 au calcul de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) est figé, le conseil municipal décide à l'unanimité d'appliquer pour l'année 2021 les taux suivants aux impôts directs locaux :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 37.95%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 39.74 %

#### 0412042021 – Vote des subventions aux associations 2021

Après examen par la commission animations et sports des demandes, et compte tenu de la nature des projets qui présentent un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider, le conseil municipal décide à l'unanimité, d'une part d'accorder aux associations suivantes une subvention sous réserve de disposer des justificatifs nécessaires :

– Amis de la Vézère	100
– Association sportive pongiste treignacoise	250
– Atelier musical Ecole de musique	500
– Cercle des Lamhe	200
– Comite de Jumelage	1 000
– FCPE (Parents d'Elèves)	250
– Fêtes corréziennes en musique	500
– FNACA	300
– Football Club	1 500
– Foyer Socio éducatif collège (FSE)	100
– Il faut que je Fil	100
– Judo Club	500
– Kind of Belou	1 500
– Les Mères Noël	500
– LG EQUITATION	500
– MFR Périgord Limousin	100
– Photo club Vézère Monédières	300

– Rugby Club	2 000
– Société de chasse	500
– Station Sports Nature Vézère Monédières	2 000
– Tennis Club Treignac	1 500
– Treignac Projet Association	500
– Treignac Vézère 2021 CK	4 000
– Volley Club	500

et d'autre part, que les associations treignacoises auront droit au tirage gratuit de photocopies sur papier fourni par la commune, à la mise à disposition gratuite des salles communales pour la tenue de réunions toute l'année et de la salle des fêtes ainsi que de la salle du village vacances 1 fois par an.

### **512042021 - Participation fiscalisée aux dépenses des Syndicats de communes 2021 – Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le recouvrement par les services fiscaux auprès des administrés de la somme de 9 117 .79€ fixée par la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze pour 2021.

### **612042021 – Vote des budgets 2021**

Après présentation des budgets primitifs 2021, le conseil municipal,

- approuve (Pour : 14, Abstention : 1, Contre : 0) le budget principal 2021  
Section de fonctionnement : 2 013 639.13€  
Section d'investissement : 1 907 315.77€
- approuve (Pour : 15, Abstention : 0, Contre : 0) le budget du service de l'eau 2021  
Section de fonctionnement : 592 932.41€  
Section d'investissement : 440 984.94€
- approuve (Pour : 15, Abstention : 0, Contre : 0) le budget du service assainissement  
Section de fonctionnement : 253 139.19€  
Section d'investissement : 191 806.79€
- approuve (Pour : 14, Abstention : 1, Contre : 0) le budget du lotissement de la Verrière  
Section de fonctionnement : 122 911.40€  
Section d'investissement : 172 807.20€

### **712042021 Approbation de la proposition de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la DSP du service assainissement présentée par BFie**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité la proposition de mission d'assistance pour la DSP présentée par M. BUSSON du bureau d'études BFie en vue de la passation d'un nouveau contrat de DSP du service d'assainissement, pour un montant de 8 460€ TTC.

*Madame Hélène ROME demande si la consultation pour les travaux de voirie 2021 est lancée. La consultation est en cours. Les entreprises devront remettre leur offre avant le 30 avril 2021 à 12h00.*

*Madame Sylvie SAVIGNAC informe l'assemblée que l'ARS organise une journée de dépistage « Covid » le jeudi 15 avril 2021 à la salle des fêtes de 10h à 13h. Les personnes intéressées peuvent être testées sans rendez-vous*

*Madame Hélène ROME informe l'assemblée que le dimanche 25 avril, au gymnase de Treignac, le Conseil départemental de la Corrèze et le SDIS ouvriront un centre de vaccination aux personnes de l'ancien canton de Treignac, âgées de plus de 70 ans et celles bénéficiant des services de l'Instance de Coordination Gériatrique ainsi qu'au personnel soignant et intervenant auprès de ces personnes. Si les 354 doses de vaccin ne sont pas toutes attribuées, des rendez-vous pourront être pris sur « Doctolib » à partir du 23 avril.*

### **812042021 - Outils de promotion de Treignac - Film de présentation de la commune et ses atouts**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de faire réaliser un film promotionnel sur la commune de Treignac afin d'assurer une meilleure visibilité de la commune et d'attirer de nouveaux habitants et visiteurs et de retenir l'offre de Unity vidéo et photo d'un montant de 4 975€ .

**912042021 – Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du bâtiment situé 22 place marc Sangnier en un lieu d'accueil de jeunes enfants.**

Madame Sandrine CHEYPE, adjointe, rend compte de la réunion organisée avec plusieurs acteurs de la petite enfance (CAF de la Corrèze, MSA...) pour étudier la possibilité de création d'une crèche ou micro-crèche et d'un relai des assistantes maternelles à Treignac.

Le bâtiment de l'ancien presbytère situé « 22 place Marc Sangnier » pourrait convenir pour accueillir ces activités. Un chiffrage des travaux doit être réalisé afin de solliciter des aides qui pourraient atteindre 80% si le dossier est déposé avant le mois d'octobre 2021.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de faire réaliser le chiffrage des travaux de réhabilitation du bâtiment situé au 22 place Marc Sangnier, en un lieu d'accueil des jeunes enfants, par un maître d'œuvre en vue de déposer une demande d'aide auprès de divers financeurs.

*Monsieur Nicolas GRANGER présente les animations qui seront proposées par la commune de Treignac, à l'occasion de la 6<sup>ème</sup> édition de la fête de l'écotourisme de la Fédération Française des Stations Vertes qui se déroulera du 24 avril au 20 juin 2021 dans les villages labellisés.*

- *Le samedi 15 mai à l'étang du Portail, Patrice GRAILLAUD moniteur guide de pêche, fera découvrir la faune aquatique et sensibilisera à l'environnement à partir de 9h00 puis, l'après-midi, il proposera la découverte de la pêche au coup.*
- *Le mercredi 9 juin à partir de 13h30, une opération de nettoyage du lac des Barionusses "pavillon bleu" sera ouverte à tous, en partenariat avec l'ALSH de Treignac, EDF, la station sport nature ainsi que les pêcheurs.*

*Monsieur Alain COUTURAS informe l'assemblée de la reconduction des marchés de producteurs de pays en 2021.*

*Madame Sylvie SAVIGNAC, adjointe au maire empêché lève la séance à 21h.*